



Église des Pays de l'Ain

5 septembre 2017

n° 9

Sommaire en dernière page

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Le vent de la joie

Au seuil de cette nouvelle année pastorale, le Pape François nous invite nous souvenir de la joie de notre rencontre avec le Christ, et à vivre de cette joie.

Jésus, à travers tout l'Évangile, dans toutes les rencontres qu'il fait le long du chemin, apparaît comme un « incendiaire » des cœurs. D'où sa question qui cherche à faire émerger le désir de vie et de bonheur que chaque jeune porte en lui : « *Que cherches-tu ?* ». [...]

Comment découvre-t-on sa vocation dans ce monde ? On peut la découvrir de nombreuses façons, mais cette page de l'Évangile [l'appel des premiers disciples, Jn 1, 35-39] dit que le premier indice est la joie de la rencontre avec Jésus. Mariage, vie consacrée, sacerdoce : toute vocation véritable commence par une rencontre avec Jésus qui nous donne une joie et une espérance nouvelle ; et elle nous conduit, également à travers les épreuves et les difficultés, à une rencontre toujours plus pleine, cette rencontre croît, toujours plus grande, la rencontre avec Lui et avec la plénitude de la joie.

Le Seigneur ne veut pas d'hommes et de femmes qui marchent derrière lui à contre-cœur, sans avoir dans le cœur le vent de la joie. Vous, qui êtes sur la place, je vous demande, « Avez-vous dans le cœur le vent de la

joie ? ». [...] Jésus veut des personnes qui ont fait l'expérience qu'être à ses côtés procure une joie immense, qui peut être renouvelée chaque jour de notre vie. Un disciple du Royaume de Dieu qui n'est pas joyeux n'évangélise pas ce monde, c'est quelqu'un de triste. On ne devient pas prédicateurs de Jésus en affinant les armes de la rhétorique : tu peux parler, parler, parler, mais s'il n'y a pas autre chose... Comment devient-on prédicateurs de Jésus ? En conservant dans les yeux l'étincelle du véritable bonheur. Nous voyons tant de chrétiens, même parmi nous, qui avec les yeux, te transmettent la joie de la foi : avec les yeux !

Pour cette raison le chrétien - comme la Vierge Marie - conserve la flamme de son amour. Certes, il y a des épreuves dans la vie, il y a des moments où il faut aller de l'avant malgré le froid et les vents contraires, malgré tant d'amertumes. Mais les chrétiens connaissent la route qui conduit à ce feu sacré qui les a enflammés une fois pour toutes.

Pape François

Audience générale du 30 août 2017

Illustration : Messe de rentrée de l'Enseignement catholique en septembre 2016

Agenda de notre évêque

Vendredi 1^{er} septembre

Rencontre de l'équipe de prêtres du sanctuaire d'Ars

Du dimanche 3 au jeudi 7 septembre

Session des séminaristes à Paris

Vendredi 8 septembre

Rencontre de l'économe et du vicaire général

Rencontre du directeur diocésain de l'enseignement catholique

Samedi 9 septembre

Messe de rentrée de l'enseignement catholique à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Dimanche 10 septembre

25^e anniversaire de Seillon-Repos

Lundi 11 septembre

Soirée de prière avec le renouveau charismatique à l'église St-Pierre Chanel de Bourg-en-Bresse

Mardi 12 septembre

Conseil épiscopal

Mercredi 13 septembre

Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon-Repos

Rencontre des futurs diacres du Chemin Neuf

Jedi 14 septembre

Comité canonique de la CORREF à Paris

Vendredi 15 septembre

Ordinations diaconales pour la communauté du Chemin Neuf à l'abbaye Notre-Dame des Dombes

Samedi 16 septembre

50^e anniversaire du Groupe de Formation Universitaire à Issy-les-Moulineaux

Lundi 18 septembre

Soirée avec les étudiants au Foyer Frassati

Mardi 19 septembre

Visite à la Chartreuse de Sélignac

Conseil d'administration de RCF

Mercredi 20 septembre

Rencontres individuelles et déjeuner avec les nouveaux chefs d'établissement de l'enseignement catholique

Bureau du Secours catholique

Jedi 21 septembre

Journée de travail avec les prêtres sur *Amoris Laetitia* guidée par le P. Alain Mattheeuws

Vendredi 22 septembre

Conseil d'administration de l'Association diocésaine

Bureau du conseil presbytéral

Rencontre des confirmands du doyenné de la Plaine de l'Ain

Samedi 23 septembre

Rencontre de la Fraternité Magnificat

Dimanche 24 septembre

Messe solennelle à Châtillon-sur-Chalaronne

Dimanche 24 et lundi 25 septembre

Rencontre d'évêques à Besançon

Du mardi 25 au jeudi 28 septembre

Colloque St Vincent de Paul à Châtillon-sur-Chalaronne

Samedi 30 septembre

et dimanche 1er octobre

Week-end de rentrée de la paroisse de Gex, Cessy et Divonne et célébration des confirmations le dimanche

Nominations - 2^e série

À dater du 1^{er} septembre 2017

I- Nominations et renouvellements

Conseil diocésain de la pastorale des jeunes

Pour assister **M. l'abbé Martin Soboul**, responsable diocésain de la pastorale des jeunes, est constitué un conseil diocésain de la pastorale des jeunes, ainsi composé pour une durée de trois ans renouvelable : **M. l'abbé Raphaël Rigaud** et, avec l'accord du Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, **M. l'abbé Gaspard Craplet** et **M. l'abbé Vincent Poitou**.

Délégué diocésain

M. l'abbé Patrick Clément, vicaire paroissial à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, est nommé en outre, avec l'accord du Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, délégué diocésain pour la pastorale de la santé, pour une durée de trois ans renouvelable.

Responsables diocésains

- **Mme Roseline Dupont de Romemont**, responsable diocésaine des aumôneries d'hôpitaux depuis le 1^{er} octobre 2014, est renouvelée dans sa mission pour une durée de trois ans non renouvelable.
- **Mme Colette Rigollet**, responsable de l'équipe d'accompagnement des prêtres ainés depuis le 1^{er} septembre 2014, est renouvelée dans sa mission pour une durée de trois ans renouvelable.

Vicaire paroissial

M. l'abbé Thomas d'Aquin Hien est déchargé de son office de vicaire paroissial dans le groupement d'Oyonnax et nommé, avec l'accord de son évêque, vicaire paroissial dans le groupement d'Ambérieu-en-Bugey, pour une durée d'un an. Il réside au presbytère d'Ambérieu-en-Bugey.

Sanctuaire d'Ars-sur-Formans

M. l'abbé Pascal Poirier, prêtre du diocèse de Saint-Flour en année sabbatique à Ars, est nommé avec l'accord de son évêque chapelain du sanctuaire d'Ars, pour une durée d'un an. Il réside au presbytère d'Ars-sur-Formans.

Prêtres de plus de 75 ans

Pour un an renouvelable

Prêtres auxiliaires

- **M. l'abbé Michel Laubépin** : auxiliaire dans le groupement de Meximieux
- **M. l'abbé Robert-Marie Poirier** : auxiliaire dans le groupement de Lagnieu

Au service des paroisses

Selon la demande du curé

- **M. l'abbé Marcel Contet** : groupement de Feillens
- **M. l'abbé Marc Gadiolet** : paroisses de Tossiat et de Ceyzériat
- **M. l'abbé René Hugonnet** : groupement de Montmerle
- **M. l'abbé Georges Réty** : groupement de Montluel

Aumôniers

- **M. l'abbé Jean Bernard** : Ehpad de la Croix-Rouge (Bellegarde/Valserine)
- **M. l'abbé Pierre Cattin** : Action catholique des femmes (ACF)
- **M. l'abbé Marc Gadiolet** : Chrétiens dans le monde rural (CMR) et Mouvement des Chrétiens Retraités (MCR)
- **M. l'abbé Joseph Gallion** : Sœurs de Notre-Dame des Missions (Saint-Rambert-en-Bugey)
- **M. l'abbé Georges Guiffroy** : Seillon-Repos (Maison de retraite, communauté des prêtres)
- **M. l'abbé Louis Josserand** : Clinique Convert (Bourg-en-Bresse)
- **M. l'abbé Michel Page** : La Pergola (Bourg-en-Bresse)

Autres missions

- **M. l'abbé Louis Brun** : Bibliothèque Saint-Anthelme (Belley)
- **M. l'abbé Michel Comtet** : Assistant de l'archiviste diocésain (Bourg-en-Bresse)
- **M. l'abbé Michel Page** : Notaire de la Chancellerie (Bourg-en-Bresse)

II- Informations

Services pastoraux

- **M. l'abbé Philippe-Marie Kontzler**, prêtre auxiliaire dans le groupement de Belley, est déchargé de son office d'aumônier de l'hôpital de Belley. Il reste cependant disponible pour des services au sein de l'hôpital, en accord avec le curé de Belley.
- **M. l'abbé Christian Laffargue** est de retour dans le diocèse après avoir exercé pendant quatre ans la charge de chapelain du Sanctuaire de Notre-Dame de Montligeon (61). Il réside à la Maison Jean-Marie Vianney et est disponible pour rendre des services pastoraux.

Châtillon-sur-Chalaronne

Mme Béatrice Durieu est nommée laïque en mission ecclésiale pour la pastorale des jeunes du groupement paroissial de Châtillon-sur-Chalaronne, pour une durée d'un an renouvelable.

Enseignement catholique

Sont nommés par M. Olivier de Coat, délégué épiscopal et directeur diocésain de l'enseignement catholique :

Secrétariat

- **Mme Elise Dutrop**, secrétaire pour la pastorale et la communication
- **Mme Sabine Tanton**, assistante de direction

Chefs d'établissement

- **Mme Christelle Beauvoir**, Lycée Saint-Joseph (Bourg-en-Bresse)
- **Mme Stéphanie Blondeau-Hilaire**, école Sainte-Marie (Saint-Didier-sur-Chalaronne)

- **M. Grégoire Chassé**, école Saint-Joseph (Montmerle)
- **M. Jérôme de Courtivron**, école Saint-Vincent-de-Paul (Montluel)
- **Mme Sylvie Dumarais**, école Notre-Dame (Bourg-en-Bresse)
- **Mme Sandrine Fromageot**, école Jeanne-d'Arc (Reyrieux)
- **Mme Marie-Pierre Lestienne**, école Sainte-Marie (Chevry)
- **M. Grégory Mercier**, Collège Saint-Louis (Dagneux)
- **Mme Florence Vernet**, école Saint-Joseph (Vonnas)

Animateurs en pastorale scolaire

(Collège Jeanne-d'Arc de Gex)

- **Mme Ludivine Pokorski**
- **M. Marius Faye**

Conseil de tutelle : pour une durée de trois ans renouvelable

- **Mme Catherine Molinas**
- **M. Michel Provost**

III- Remerciements

L'évêque remercie vivement les personnes suivantes pour la mission accomplie dans le diocèse.

Prêtres

- **M. l'abbé Jean-Claude Marteau-Lacour** (photo 1), chapelain du sanctuaire d'Ars (2006-2015)
- **P. Gilbert Nguyen** (photo 2), curé d'Ambronay (1996-1999), Lantenay (1999-2006), doyen du secteur de Nantua (2001-2006), vicaire épiscopal du Haut-



Bugey (2003-2006), curé de Jassans (2006-2014) et Fareins (2009-2014), délégué épiscopal pour la vie religieuse (2006-2012), vicaire épiscopal de Dombes-Bords de Saône (2007-2014), délégué épiscopal pour la vie consacrée (2013-2016), curé de Péronnas (2014-2017).



• **M. l'abbé Lézin Somda** (photo 3), vicaire paroissial à Cessy (sept-décembre 2016) et à Belley (décembre 2016-août 2017)

Laiques en mission ecclésiale

- **Mme Ghislaine Carrichon**, aumônerie scolaire du Pays de Gex (2007-2017)
- **Mlle Marie-Laure Crozet**, catéchèse dans le secteur de Miribel-Montluel (2006-2014), puis dans le doyenné du Val-de-Saône (2014-2017)
- **Mme Brigitte Rude**, catéchèse dans le secteur de Bagé-Pont de Vaux-Pont de Veyle (2002-2017) et formations diocésaines « viens et suis-moi » (2014-2017) ; celle-ci continue de travailler à l'économat diocésain (service des dons) depuis octobre 2015.

Enseignement catholique

Secrétariat

- **Mme Christine Tipy**, assistante de M. Olivier de Coat, délégué épiscopal et directeur diocésain de l'enseignement catholique (2003-2017)
- **Mme Jacqueline Tournier**, secrétaire de la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique (1976-2017)

Chefs d'établissement

- **Mme Marie-Noël Bertrand-Lefebvre**, Lycée Saint-Joseph (Bourg) (2005-2017)
- **Mme Laurence Gatti**, école Saint-Joseph (Montmerle) (2015-2017)
- **Mme Catherine Molinas**, école Sainte-Marie (Chevry) (1998-2017)

- **M. Maxime Clair**, Collège Saint-Louis (Dagneux) (2009-2017)
- **Mme Angèle Anglesio**, école Saint-Joseph (Vonnas) (2010-2017)

Ces nominations seront promulguées dans *Église des Pays de l'Ain*.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,
Le vendredi 1^{er} septembre 2017
En la fête de saint Gilles

† **Pascal Roland**

Par mandement

P. Christian Josselin

Chancelier

Nouvelles coordonnées des prêtres

Nouvelles adresses

à dater du 1^{er} septembre 2017

P. Patrick Clément

Presbytère – 10, place Clemenceau
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 22 85 91
06 45 79 82 61
paclepa@yahoo.fr

P. Stanislas Darmancier

Presbytère – 10, place Clemenceau
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 14 15 98
06 26 20 47 61
pere.stanislas@yahoo.fr

P. Bruno Diangadio

Presbytère – 40, allée Abbé Nodet
01480 Ars-sur-Formans
04 74 08 17 93 - 06 33 10 81 46
diangadio.b@gmail.com

P. Geoffroy Guérin

A dater du 15 octobre
Convento dei Cappuccini
I-07013 MORES (SS) - Sardergna
ITALIE

P. Thomas d'Aquin Hien

Presbytère – 15, place Robert Marcelpoil
01500 Ambérieu-en-Bugey
04 74 38 00 51 (par.)
07 85 45 34 43
daquinso70@gmail.com

P. Christian Laffargue

Maison J.-M. Vianney – 27, rue Dr Nodet
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 32 86 59
abbe.laffargue@orange.fr

P. Xavier Roquette

A dater du 1^{er} octobre
Séminaire Notre Dame de Loango
BP 659
Pointe Noire
République du Congo
00 242 06 887 3815 – 06 83 48 54 87
pxroquette@yahoo.fr

P. Gilbert Nguyen

Mission Catholique Vietnamienne
38 Rue des Epinettes
75017 Paris
06 72 10 56 38
gilbertsang@free.fr

Nouveaux téléphones

Presbytère Saint-Pierre de Viriat

09 73 69 18 29
(le 04 74 25 33 45 est supprimé)

Presbytère Saint-Pierre Chanel de Bourg

09 84 51 53 16
(le 04 74 45 22 47 est supprimé)

P. Gilbert Mayela

06 47 63 82 51
(le 06 78 66 44 08 est supprimé)

Informations diocésaines

Décès dans le clergé

Le diocèse de Belley-Ars recommande à vos prières l'Abbé Ghislain Mathieu, prêtre du diocèse de Cambrai, directeur diocésain de l'Enseignement Catholique du diocèse de Belley-Ars de 1989 à 1993, décédé le 12 août 2017.

Né à Hautmont (Nord) en 1929, ordonné prêtre en 1953, il a longtemps exercé son ministère dans le diocèse d'Annecy, où il est décédé à l'âge de 88 ans. Il était Chevalier de l'Ordre National du Mérite, et Chevalier des Palmes Académiques.

Ses obsèques ont eu lieu le 17 août 2017 en l'église de Manigod (74).

Informations de la Chancellerie

Formation annuelle des notaires paroissiaux : 2 sessions au choix

Dates :

Mardi 3 octobre 2017 : 09h30 - 12h30

Ou Jeudi 5 octobre 2017 : 14h00 - 17h00

Lieu : Maison Jean-Marie Vianney – 27 rue Dr Nodet – Bourg-en-Bresse

Inscription : bulletin à demander aux curés ou au Père Christian Josselin et à envoyer au plus tard le jeudi 28 septembre. Les débutants peuvent s'inscrire aux deux sessions.

Programme : Actes et Registres de catholicité - Suivi des dossiers de mariage - Index numérique - Archives paroissiales

La participation à cette formation est conseillée pour les notaires débutants et pour ceux qui doivent être renouvelés dans leur mission. Seuls ceux qui l'ont suivi peuvent être nommés par le curé et ainsi être habilités à signer les extraits de baptêmes et les notifications de mariage. L'expérience montre que tous ceux qui y participent, même chaque année, y trouvent leur intérêt, ne serait-ce que par la rencontre et le partage

avec les notaires des autres paroisses. La présence de l'un ou l'autre curé, toujours le bienvenu, manifeste aussi l'importance et la dimension pastorale de cette responsabilité administrative.

Annuaire diocésain, calendrier liturgique

Annuaire diocésain : dernière limite pour les corrections ou changements, vendredi 15 septembre 2017 (mail : chancellerie@belley-ars.fr ; télécopie – 04 74 32 86 31).

Diffusion :

à partir du jeudi 2 novembre 2017, dans les lieux habituels :

- La Procure – Notre Dame : 16, rue Notre-Dame – Bourg-en-Bresse – 04 74 22 41 16.
- Librairie du Sanctuaire d'Ars : Rue St-Jean-Marie-Vianney – 04 74 08 17 00.
- Chancellerie de l'Évêché : 31 rue Docteur Nodet – 04 74 32 86 32.

Les exemplaires à prendre à l'évêché doivent avoir été commandés 8 jours avant afin que le colis et la facture puissent être préparés par M. Hervé Chesnel, présent à l'évêché le mardi matin et le jeudi matin (mail : chancellerie@belley-ars.fr ; télécopie – 04 74 32 86 31). N.B. : en passant commande à la chancellerie avant la fin de l'année 2017, les paroisses qui ont remis leurs registres de catholicité 2016 avant le 22 février 2017 bénéficieront de la remise prévue sur les annuaires.

Registres de catholicité 2018

Les registres de catholicité 2018 seront également disponibles à l'évêché à partir du jeudi 2 novembre 2017. Les paroisses qui utilisent des registres pré-reliés peuvent commander les volumes dont elles auraient besoin auprès des librairies ci-dessus ou de l'évêché ou encore directement auprès du fournisseur Paroi-Service (même adresse que pour les livrets de famille catholique).

Bureau des mariages

Livrets de famille catholique

Le livret de famille catholique édité par le diocèse est épuisé. Suite à une réflexion menée par le conseil épiscopal, il a été décidé de ne pas le rééditer et d'utiliser le format administratif publié par le fournisseur officiel Paroi-Service. Il est disponible sans illustrations au prix de 1,70 €, ou avec quelques illustrations au prix de 2,10 €.

Il peut être commandé directement auprès du fournisseur Paroi-Service (1, rue du Clos à la Fourrée – 77760 Recloses paroi.services@wanadoo.fr – 01 64 24 24 44 fax : 01 64 24 24 00) ou par l'intermédiaire des librairies religieuses ou de la chancellerie.

Dossiers de mariage

Les dossiers de mariage qui transitent par l'évêché manifestent un réel progrès dans le sérieux des documents qui concernent cette étape fondatrice de la vie des personnes concernées. Le Bureau des mariages félicite les prêtres et leurs collaborateurs et les encourage à poursuivre leurs efforts en ce sens, en pensant toujours à la dimension pastorale de ces documents.

Il convient en particulier d'être attentifs à plusieurs points relatifs aux déclarations d'intentions, parfois en partie défailtantes :

- Inviter chacun des futurs époux à rédiger une déclaration personnelle manuscrite employant le pronom « je » (et non le « nous »), mentionnant explicitement sa décision libre, son engagement à être fidèle, toute sa vie, et ouvert à la fécondité. Ces déclarations doivent se faire vers la fin du cheminement de préparation comme le résumé de ce qu'ils ont compris. Les formulaires ne sont fournis qu'à titre de modèle : les intéressés ne devraient recopier que les mots en caractère gras et utiliser leurs propres mots. Se contenter de signer ces modèles devrait être une exception pour ceux qui ont du mal à écrire...

- Dans les situations particulières (mariage avec un baptisé non catholique, avec un catéchumène, avec un non baptisé ou avec un musulman), penser à fournir le modèle correspondant, lequel mentionne les engagements respectifs particuliers.
- En cas d'enfants à charge issus d'une précédente union (de droit ou de fait), chacun des futurs époux doit être invité à mentionner l'engagement suivant : « Je m'engage à respecter les droits de l'enfant issu de la précédente union de mon futur conjoint » ou « de ma précédente union », ainsi que les autres obligations naturelles contractées (dans ce cas, le dossier complet devra être envoyé avec le formulaire ad hoc au bureau des mariages pour obtenir l'accord de l'ordinaire demandé par le canon 1071, §1, 3°.).
- Veiller à ce que chacune des déclarations soient contresignées par le prêtre ou le diacre responsable de la préparation et munies du sceau de la paroisse : c'est une preuve qu'elles sont lues et approuvées.
- Remettre à chacun des futurs époux la photocopie de sa déclaration d'intention contresignée.



Mariages des fidèles de la Fraternité Saint-Pie X

Suite à plusieurs demandes et en conformité avec la décision du Pape François transmise par la Lettre de la Commission pontificale Ecclesia Dei, en date du 27 mars 2017, Mgr Pascal Roland autorise la célébration des mariages des fidèles de la Fraternité Saint-Pie X dans les églises paroissiales du diocèse selon les conditions suivantes :

- Le mariage peut être préparé par un prêtre de la Fraternité Saint-Pie X. Le dossier de préparation doit être envoyé au Bureau des mariages de l'évêché un mois avant la date du mariage ; il est transmis au curé de la paroisse, communiqué au prêtre qui recevra les consentements et archivé dans les archives paroissiales.
- Les consentements sont reçus selon le rituel en vigueur en 1962 par le curé lui-même ou par un prêtre en pleine communion avec le Pape, à qui le curé ou l'ordinaire du lieu aura donné la délégation nécessaire.
- L'acte de mariage est inscrit sur les registres de la paroisse et signé par le prêtre qui a reçu les consentements.
- La Messe peut être célébrée ensuite par un prêtre de la Fraternité Saint-Pie X (y compris l'homélie et la bénédiction nuptiale).
- Le casuel et la quête reviennent à la paroisse où est célébrée le mariage, laquelle rembourse les frais du prêtre en pleine communion avec le Pape. Les frais du prêtre de la Fraternité Saint-Pie X sont à la charge des nouveaux époux.

Pour la célébration des mariages dans les chapelles de la Fraternité Saint-Pie X sur le territoire du diocèse de Belley-Ars, les prêtres et les fidèles souhaitant bénéficier des faveurs spéciales proposées par la Lettre de la Commission Ecclesia Dei en date du 27 mars 2017 sont invités à écrire à l'évêque du diocèse.

Colloque « La Charité de Vincent de Paul : un défi ? »

Pour le jubilé 2017 du 400^e anniversaire de la fondation de la première Charité, la Société Nouvelle Gorini organise un colloque historique pour mieux comprendre l'originalité de l'action de saint Vincent de Paul. Le colloque étudiera en quoi le passage de St Vincent de Paul à Châtillon a été un tournant dans son ministère sacerdotal. A-t-il été le point de départ d'une nouvelle manière de concevoir l'exercice de la charité pour lui et pour l'Église ?

Mardi 26 septembre

9h00 : Ouverture du colloque

9h30: Jean-Dominique Durand : Pour une histoire de la Charité.

Les fondements bibliques et historiques

10h00 : P. Michaël Gaborieau : L'ancrage biblique d'une compréhension de la charité comme une mission.

10h30 : Bruno Judic : La Charité de saint Martin.

11h00 : P. Jean-François Desclaux : La Trinité, source de la Charité dans les écrits de saint Vincent de Paul.

Les institutions de Charité jusqu'au début des temps modernes : accueillir et soigner les pauvres

14h00 : Paul Mattei : L'action caritative de l'Église en Afrique au temps de St Augustin

14h30 : Hervé Chopin : La charité dans le monde canonial dans l'ancien diocèse de Lyon.

15h00 : Jean-Pierre Gutton : Les hôpitaux en France sous l'Ancien Régime.

15h45 : Jean-Pierre Gerfaud : Bernardin Uchard, député du Tiers-Etat (1615) : Les lamentations d'un pauvre laboureur qui a peur de la guerre; supplication à la régente.

16h15 : P. Vincent Richard : La charité hospitalière à Châtillon. La mission de la Congrégation des Sœurs de sainte Marthe.

20h30 à l'église de Châtillon : conférence publique du P. Jean-Marie Petitclerc (p. 12).

Mercredi 27 septembre

De nouveaux enjeux: la charité comme une mission

9h30 : P. Dominique Blot : Les enjeux pastoraux du diocèse de Lyon au XVII^e siècle.

10h00 : Sr Élise Bortheirie : Dynamique spirituelle et missionnaire de la Charte des Servantes de la Charité.

10h30 : Marie-Joëlle Guillaume : Le charisme de la femme au cœur des fondations de charité de saint Vincent de Paul.

11h00 : P. Bernard Koch : Charité : pédagogie missionnaire et autorités politiques.

11h30 : Matthieu Brejon de Lavergnée : Des confréries de Dames aux Filles de la Charité. L'invention châtilloonnaise

14h30 : Visite guidée des lieux vincentiens à Châtillon

17h00 : à l'église de Châtillon : Conférence publique du Cardinal Robert Sarah (p. 12).

18h00 : Messe présidée par Mgr Sarah.

Jeudi 28 septembre

9h00 : P. Roberto Gomez : Saint Vincent, un Mystique de la Charité

9h30 : Laurent Saatième SOMDA : La mission des Dames de la Charité dans le droit de l'Église.

10h00 : Philippe Castagnetti : Construire un « saint de la charité » au XVIII^e siècle.

L'apostolat de la Charité : un défi à la modernité?

10h45 : Christian Sorrel : Charité, philanthropie et action sociale: le XIX^e siècle en débats.

11h15 : P. Daniel Moulinet : Catholicisme et question sociale.

11h45 : Guy Avanzini : L'Éducation comme un acte de charité, selon saint Vincent de Paul.

14h00 : Dominique Robin : L'influence de Sœur Rosalie Rendu dans l'inspiration vincentienne de Frédéric Ozanam

14h30 : Bernard Barbiche : La naissance de la vocation vincentienne de Frédéric Ozanam



Comment l'action de saint Vincent de Paul peut-elle motiver les acteurs sociaux?

15h00 : Patrick Subreville : Anne-Marie Javouhey, femme d'Évangile, libératrice des esclaves noirs.

15h30 : Jacques Dupoyet : De la charité à l'action sociale.

16h00 : Bruno Judic : Charité et philanthropie autour de la figure martinienne.

16h30 : Sr Monique Javouhey : Le rôle de l'Église pour sensibiliser les organismes internationaux comme l'O.N.U. aux pauvres.

17h00 : Laurence de la Brosse : 1617-2017 : le coup de génie des Charités

17h45 : Christian Sorrel : Conclusion du colloque

Lieu du colloque : Salle de l'Etoile, rue Alphonse Baudin, à Châtillon-sur-Chalaronne.

Droit d'entrée : 30€ (étudiants : 15€)

Inscription et règlement

www.billetweb.fr/colloque-historique

Secrétariat du colloque

118 rue Alphonse Baudin

01400 Châtillon-sur-Chalaronne

colloque.charite2017@gmail.com

Calendrier de l'année pastorale 2017-2018

Assemblée du Conseil Presbytéral

- 16 et 17 novembre 2017
- 15 et 16 mars 2018
- 14 et 15 juin 2018

Assemblée des Doyens

avec le Conseil Presbytéral (9h - 15h30)

- Jeudi 16 novembre 2017
- Jeudi 15 mars 2018
- Jeudi 14 juin 2018

Rencontres par archidiaconés

- Lundi 14 mai 2018 : St Pierre Chanel
- Lundi 28 mai 2018 : St J-M Vianney
- Lundi 18 juin 2018 : St Anthelme

Rencontre des prêtres fidei donum

- Lundi 11 décembre à l'évêché
- Lundi 12 février à Feillens
- Lundi 7 mai à Nantua

Formations pour les prêtres

- Jeudi 21 septembre : **journée de travail sur *Amoris Laetitia*** avec le P. Matteuus
- Dimanche 12 au mardi 14 novembre : **session du presbyterium** à Paray-le-Monial
- Vendredi 17 novembre : **Conférence de Mme Chantal Delsol : « La haine du monde »** de 14h30 à 17h30 à la Maison Jean-Marie Vianney
- Lundi 15 et mardi 16 janvier 2018 : **forum Wahou à Ars**
- Dimanche 4 au dimanche 11 février 2018 : **Retraite sacerdotale internationale à Ars** « Le Feu de l'Évangile »
- Dimanche 25 février au vendredi 2 mars 2018 : **retraite sacerdotale diocésaine** à Châteauneuf-de-Galaure prêchée par le P. Bernard Podvin
- Mardi 27 mars 2018 : **journée du presbyterium et messe chrismale**

Journée Arc-en-Ciel

(catéchumènes et recommençants)

Samedi 2 décembre 2017

Journée de préparation au mariage (curés et équipes) à Bourg

Samedi 9 décembre 2017 avec Hélène Bricout

Appel décisif

Dimanche 18 février 2018

Lancement campagne denier de l'Église

Vendredi 9 mars 2018

Journée du pardon

Samedi 10 mars 2018

Fêtes

- Dimanche 11 février 2018 : **Arrivée de saint Jean-Marie Vianney** à Ars
- Samedi 28 avril 2018 : **Fête de saint Pierre Chanel** à Cuet
- 8 juin 2018 : **Fête du Sacré-Cœur** (rencontre des prêtres jeudi 7 juin à partir de 17h à Bourg)

Jubilé : Sur les pas de saint Vincent de Paul (1617-2017) à Châtillon-sur-Chalaronne

- Dimanche 24 septembre 2017 : **Fête de St Vincent** présidée par Mgr Pascal Roland
- Du mardi 26 au jeudi 28 septembre 2017 : **Colloque sur la charité**
- Dimanche 10 décembre : **clôture**

Haltes spirituelles

- Vendredi 2 février
- Samedi 3 février
- Vendredi 16 février
- Samedi 24 février
- Samedi 17 mars

Pèlerinage provincial pour les vocations à Ars

Mardi 1^{er} mai 2018

Agenda des événements diocésains

Pèlerinage Saint-François-Régis

Vendredi 15 et samedi 16 septembre de Dardilly à Ars

Pèlerinage de nuit pour hommes.

Inscription : www.arsnet.org - 04 74 08 17 17

Fêtes de saint Vincent de Paul

Dimanche 24 septembre à 10h30 à l'église de Châtillon-sur-Chalaronne

Messe d'ouverture présidée par Mgr Roland

Lundi 25 septembre à 18h30 à la salle Montpensier

Conférence du P. Bernard Koch, « Châtillon au temps de saint Vincent de Paul »

Mardi 26 septembre à 20h30 à l'église de Châtillon-sur-Chalaronne

Conférence : « Défis de l'éducation dans le monde de la Pauvreté », par le P. Jean Marie Petitclerc.

Mercredi 27 septembre

A 14h30 : Visite guidée de Châtillon

A 17h00 à l'église de Châtillon : conférence de Mgr Sarah, « Les enjeux contemporains de l'exercice de la Charité dans le monde. »

A 18h00 : Messe Solennelle de la St-Vincent de Paul, présidée par Mgr Sarah

Du mardi 26 au jeudi 28 septembre

Colloque (voir p. 9)

Informations : www.vincentdepaul2017.org

Projection et débat : La Rébellion cachée

Jeudi 28 septembre à 20h30 à la Salle des Pays de l'Ain

Projection du film et débat avec Daniel Rabourdin, réalisateur.

Contact : pere.francois.rineau@gmail.com

Concert de Glorious

Samedi 30 septembre 2017 à Gex

18h : Dédicaces de Glorious avec La Procure

19h30 : Concert de Family One

20h45 : Concert de Glorious et nuit d'adoration
Bénéfices reversés pour les Chrétiens d'Orient

Conférences pour la connaissance de l'islam

Comme l'an dernier, ces conférences auront lieu les mercredis à 20h30 à la Salle des Pays de l'Ain, et seront retransmises en direct sur la chaîne Youtube et sur le site Internet du diocèse.

- **Mercredi 11 octobre 2017** : Marie-Hélène Cuenot « l'islam au Sénégal »

- **Mercredi 25 octobre 2017** : Mission Angelus « témoigner de la foi chrétienne en banlieue »

- **Mercredi 15 novembre 2017** : P. Michel de Girord (MEP) « l'islam en Asie »

- **Mercredi 29 novembre 2017** : P. André Daher (Liban) « la radicalisation »

- **Mercredi 13 décembre 2017** : Mme Hela Ouardi (Tunisie) « les derniers jours du prophète »

Sommaire

Editorial	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Nominations - 2 ^e série	p. 3
Mise à jour de l'annuaire	p. 6
Informations diocésaines	p. 7
Colloque St Vincent de Paul	p. 9
Calendrier de l'année pastorale	p. 11
Agenda diocésain	p. 12

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 5 septembre 2017

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC. Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr